



Numéro : 38

Octobre 2014



Photo Gérard Marty

*Limeuil le confluent : les eaux de la Vézère, gonflées par un orage,  
repoussent celles de la Dordogne*

## ALLES-SUR-DORDOGNE.

LES VOIES DE COMMUNICATION (suite).

**LES BACS:** Il existait sur la commune d'Alles deux bacs pour le passage de la Dordogne : l'un à Sors pour rejoindre Paunat, l'autre au bourg de Alles pour aller à Trémolat. Ils faisaient l'objet d'une location pour six ans par adjudication. Le cahier des charges stipulait que le passage devait être desservi par un bateau camus de 12 m de long (puis 10 m), de 3 m 60 de large et de 0,80 m de profondeur ainsi que par un batelet de 7 m sur 1,50 m et 0,50 m, le tout avec les agrès et matériel.

L'exploitation du bac de Alles fut suspendue au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré plusieurs demandes de rétablissement déposées par les communes intéressées, la Direction des Ponts et Chaussées opposa un refus en 1837 et 1847.

L'exploitation fut ensuite confiée à Geoffre mais au cours des années 1876 à 1879, ce dernier réclamait une indemnité, puis la résiliation du bail car suite à la construction du pont de chemin de fer de la Yerle, le chemin de servitude du bac avait été coupé par une crue et le public avait pris l'habitude d'emprunter le pont au lieu du bac. Le bail fut résilié avec une indemnité de 155 francs pour la plus-value attribuée au matériel.

La cale du bac date de 1866.

On relève de 1859 à 1906 le nom des locataires du bac : Delteil Jean,

## SOMMAIRE

### RUBRIQUE MÉMOIRE

**Alles, voies de communication** par Michel ROBIN (pages 2 à 7).

**Le Bugue au temps du cours complémentaire (suite)** par Gérard MARTY (pages 14 à 18).

**Un officier allois de la Grande Guerre (suite)** : d'après les documents de sa famille (pages 19 et 20).

### RUBRIQUE PASSION

**Un nouveau venu en Dordogne : le silure glane** par Jean-Pierre AUDIVERT (pages 15 à 19)

### RUBRIQUE OCCITAN

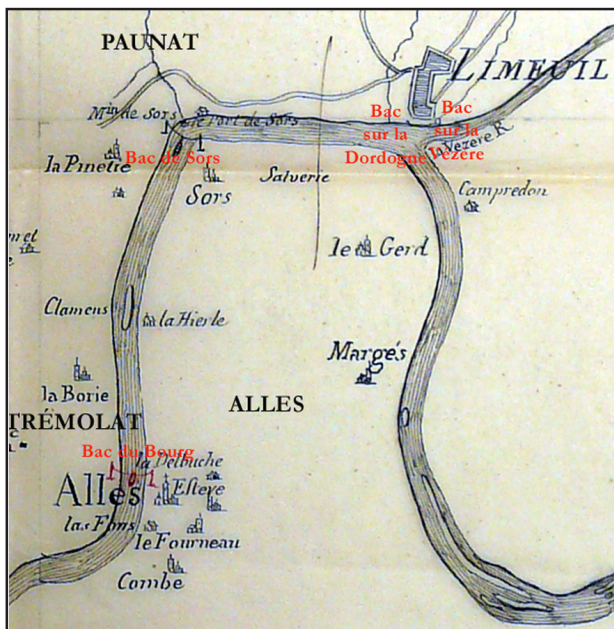
**Del temps que lo bestium parlavan** per Gérard MARTY (pages 19 à 22).

**Au temps où les bêtes parlaient** par Gérard MARTY (pages 19 à 22).

**Lo Papet es pas prêt** per Monique BOURGÈS-AUDIVERT (page 14).

**Pépé n'est pas prêt** par Monique BOURGÈS-AUDIVERT (page 14).

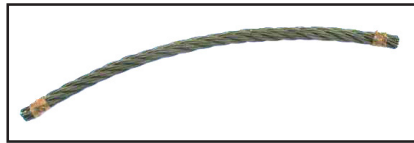
**ACTUALITÉS** : pages 21, 22, 23 et 24



Les Bacs sur Alles et Limeuil

Castanet Pierre, Geoffre Pierre, Labrie Jean, Laville Henri, Labrousse Louis, Lavelle Abel.

Le 9 mai 1936, le Conseil municipal d'Alles adressait une délibération aux Ponts et Chaussées, arrondissement de Bergerac. Le câble d'acier qui servait anciennement au bac de Trémolat à Alles avait causé la mort de deux habitants de la commune.



#### **Partie du câble du bac Alles-Trémolat**

Le câble restait suspendu à un gros arbre du côté d'Alles et comme le bout côté Trémolat, était rompu, la plus grande partie de ce câble se trouvait dans la Dordogne.

Il y avait donc lieu de le faire enlever le plus tôt possible afin d'éviter le retour de semblable accident.

Les Ponts et Chaussées répondaient que la Dordogne avait été déclassée par décret du 28 décembre 1926 ; l'Administration n'avait donc plus aucun des pouvoirs de police qu'elle tenait des règlements relatifs à la navigation. Alles pourrait intervenir utilement auprès de la commune de Trémolat, propriétaire présumé du câble gênant ou dangereux, pour qu'elle procède à son enlèvement.

Le bac de Sors servait à relier deux tronçons du chemin d'intérêt commun n° 31 de Monpazier à Périgueux. Par ce bac passait une grande partie des gens et des bestiaux des environs de Vergt et Sainte-Alvère qui se rendaient aux foires de Cadouin, Monpazier, Beaumont, Cabans et Belvès, de même que ceux des environs de Beaumont, Cadouin, Monpazier, Le Buisson, Cabans et

Belvès aux foires de Sainte-Alvère, Vergt et Périgueux. Les foires de ces localités étaient les plus importantes de nos contrées (rapport des Ponts et Chaussées de 1877).

Le plus ancien document concernant le bac date du 3 février 1806 (estimation du bateau Delteil fermier du bac).

En 1847, à la fin du bail Delmarès, le matériel était évalué. Celui fourni par l'État : « un grand bac avec agrès et apparaux - 650 F, un bateau passe-cheval avec agrès et apparaux - 300 F, un pont mobile - 300 F ». Celui fourni par le fermier : un bateau de 12 m 20 manœuvré à l'aide d'une traille avec une chèvre et un câble en fil de fer - 120 F, un passe-cheval camus de 9 m 90 équipé - 60 F, un batelet de 6 m 80 équipé - 5 F, un ponton de 3 m 65 - 120 F.

Les fermiers du bac de 1806 à 1900 ont été : Delteil, Delteil-Linarès, Delmarès, Personnie, Michelet, Galmot, Ribe, Fressange, Delteilh, Lesfargues.

À partir de 1901, il n'y a plus de soumissionnaire car le produit était devenu insignifiant depuis l'établissement des ponts de Limeuil.

Il était demandé aux communes utilisatrices d'apporter une mise de fonds de 500 F, mais seules Alles et Paunat proposaient 25 et 40 F. Le bac était alors supprimé (ADD 3 S 285 - 472 - 309).

#### **Les Bacs de Limeuil**

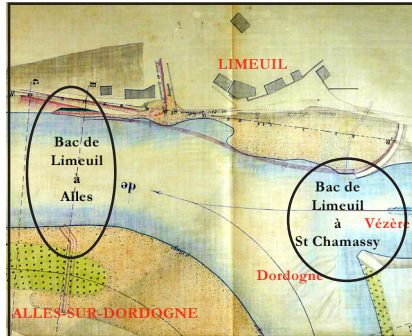
Située au confluent de la Dordogne et de la Vézère, la ville de Limeuil disposait de deux bacs, dits aussi dans le vocabulaire de l'administration des Ponts et Chaussées : *passages d'eau*.

Un premier bac reliait Limeuil à la commune voisine de Saint-Chamassy. Il était situé à quelques mètres en aval du pont actuel sur la Vézère et aboutissait



sur la rive gauche à la pointe de terrain entre la Vézère et la Dordogne.

Un second bac faisait la jonction entre les communes d'Alles et de Limeuil, à une bonne centaine de mètres en aval du confluent.



*Emplacements des deux bacs à Limeuil*

Il partait, sur la rive droite, de la cale encore visible pour aboutir, sur la rive gauche, sur une parcelle comprise actuellement dans le terrain de camping. Une chaussée en pierres de taille pour faciliter l'approche des charrettes a été dégagée récemment. L'endroit s'appelle toujours le Port de Limeuil.

Les documents concernant ces bacs sont classés aux Archives Départementales de la Dordogne sous la cote 3 S 305.

Une mention de ces bacs est faite par le sous-préfet de Bergerac le 12 novembre 1800 (21 brumaire An IX). Il est remarquable d'y voir figurer déjà le patronyme « Lanceplène » que l'on retrouvera à Limeuil jusque dans les années 1960 sous l'orthographe « Lanceplaine ».

Jean Freytet est le premier fermier mentionné sur les documents. Il exploitait le passage sur la Dordogne qui appartenait jusqu'à la révolution au sieur Lostanges, seigneur des lieux, au château de Sainte-Alvère.

Pour exploiter ce passage Freytet disposait de 3 bateaux lui appartenant, mais la loi du 6 frimaire An VII (26 novembre 1798) prévoit que les bateaux deviennent la possession des Domaines avec indemnisation des anciens propriétaires.

À compter du 1<sup>er</sup> vendémiaire An XIII (25 septembre 1804), Pierre Delmarez devient fermier du passage, en remplacement de Freytet, au prix annuel de 500 F jusqu'au 31 décembre 1813.

Freytet, qui a dû remettre à son successeur les bateaux, en demande aussitôt le paiement.

Il s'ensuivra une très longue procédure pour estimer le prix réel de ces trois embarcations qui, neuves, valaient 1500 F et ne sont estimées qu'à 380 F en 1804 du fait des dégradations provenant de leur utilisation. Freytet recevra cette somme de l'Administration des Domaines.

Le bail à ferme du passage sera renouvelé à Delmarez jusqu'en 1816 pour la somme de 520 F par an.

Le fermier recevait les bateaux du gouvernement, mais devait fournir une caution pour garantir le paiement du fermage. Cette caution est apportée par le sieur Lanceplène, marinier, qui met en hypothèque sa maison d'habitation située à Limeuil au bord de la rivière. Delmarez apporta aux bateaux d'importantes améliorations qui furent estimées à 750 F en 1816 si bien qu'il reçut à la fin de son bail la somme de 370 F correspondant à la différence entre leur valeur en 1804 (380 F) et celle en 1816 (750 F).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1817, le bail à ferme du passage échoit à Jean-Baptiste Richard. Bien que son nom ne soit pas mentionné, on peut supposer que c'est



lui qui, en 1819, demande au maire de Limeuil de faire construire un bateau de 40 à 42 pieds, différent de ceux fournis par l'Administration. Pour tenir compte des conditions d'abordage à Limeuil, il souhaite que l'avant soit moins relevé. Encore une fois, on reste étonné de la rapidité de réaction des services administratifs. Le 7 août 1819 le maire expose la demande du passeur au sous-préfet de Bergerac.

Le 12 août, le sous-préfet, constate qu'il ne dispose pas de bateau de 13 à 14 m de ce type sur son arrondissement. Il propose donc au préfet de la Dordogne, d'autoriser la construction par le fermier sous réserve que le devis et la forme du bateau soient fournis à l'Ingénieur en chef.

Le préfet répond au sous-préfet le 18 août. Il rappelle que la règle veut que le gouvernement fournisse les bateaux aux fermiers. Il constate que les derniers ainsi fournis ont eu des problèmes et qu'il a l'intention d'attirer l'attention du Directeur Général des Ponts et Chaussées. En attendant, il autorise le fermier de Limeuil à faire construire le bateau qui lui est nécessaire après approbation du devis et de la forme par l'Ingénieur de Bergerac.

Nous retrouvons un procès-verbal d'adjudication en date du 11 décembre 1858 pour la période allant de 1859 à 1864. L'enchère se fait à la bougie, la mise à prix est fixée à 500 F. Trois soumissionnaires se disputent le fermage. À l'issue du premier feu c'est Joseph Benjamin Duroc qui l'emporte pour la somme de 1020 F. Il est étonnant de constater que Duroc habite le village de Viralet (dit Biralet sur le procès-verbal) sur la commune de Badefols soit à 10 km de Limeuil !

Le cautionnement est assuré par Pierre

Marty alors âgé de 50 ans, propriétaire et marin au village des Salveyries. La caution est constituée par une parcelle de terre de 84 ares située aux Salveyries. Cette parcelle, libre de toute hypothèque, estimée à 4 000 F, est acceptée.

Ce même jour a eu lieu l'adjudication pour le passage sur la Vézère. La mise à prix, plus modeste, s'élève à 200 F. Les soumissionnaires sont Delmarez, Lanceplène, Michelet et Doumenjou.

C'est Pierre Doumenjou, propriétaire à Sors qui a remporté l'enchère au prix de 710 F par an. La caution est apportée par Marc Frit, passeur au bac de Vicq, sous la forme d'une pièce de labour et de vignes dite du Caillou ou de la Rivière.

Quand on examine les tarifs fixés à : 0,03 F pour une personne, à 0,75 F pour une voiture avec son attelage ou à 1,75 F pour un chariot chargé, deux chevaux et le conducteur, on imagine que les passeurs escomptaient un trafic important pour rentabiliser le fermage.

Le procès-verbal d'adjudication le 22 décembre 1870 concerne le passage d'eau de Limeuil sur la Dordogne pour la période 1871 à 1876. Après une mise à prix à 500 F, l'enchère est disputée entre Lanceplène François et Frit Marcelin. À l'issue du 44<sup>ème</sup> feu, Frit Marcelin demeurant à Limeuil, obtient le fermage pour la somme de 1010 F. La caution est assurée conjointement par Michelet Léonard de Limeuil et Raël François de Alles.

Frit Marcelin est âgé de 29 ans, il est le fils de Marc Frit, le passeur du pont de Vicq qui avait cautionné Pierre Doumenjou en 1858 pour le passage sur la Vézère. Il a épousé le 11 juin 1866, Françoise Gardil dont la mère tenait une auberge à Limeuil. Son frère Jean était passeur au bac de Bigaroque.

En raison du fort courant devant Limeuil, le bac sur la Dordogne est tenu par un long fil de fer accroché en amont à un pieu. Pendant la traversée ce fil retient l'embarcation.

Quand le bac est à l'arrêt, le fil repose au fond de la rivière. En été, pendant les périodes de basses eaux, des charrettes passent à gué et leurs roues cerclées de fer endommagent le fil de fer qui arrive à se rompre pendant une traversée. En août 1874, Marcelin Frit demande à l'Administration de faire cesser cet état de choses qui retarde les passagers du bac et alourdit son service.

Bien entendu, il n'est pas possible d'empêcher les propriétaires de traverser la rivière sauf s'ils prennent en charge des passagers contre rémunération et la pétition de Frit sera sans effet.

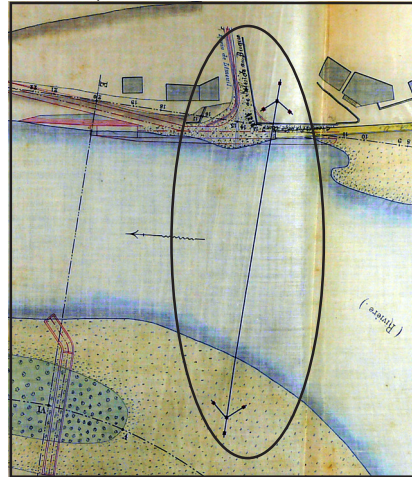
En 1876, les crues de la Dordogne et de la Vézère se sont succédé de février à mars interrompant le service du bac durant 6 semaines. La circulation des voyageurs et des bestiaux aux foires à Limeuil et dans les environs n'a pu se faire entraînant une perte considérable pour le fermier. En conséquence, Frit Marcelin demande au préfet une remise sur le prix du fermage. Sa demande est appuyée par le maire de Limeuil le 12 avril 1876. Cette demande sera rejetée par l'Ingénieur des Ponts et Chaussées s'appuyant sur l'article 9 du cahier des charges qui stipule que les grosses eaux, sècheresses, inondations, glaces et autres intempéries ne peuvent donner lieu ni à résiliation ni à indemnités. Le préfet de la Dordogne confirmera le rejet le 6 juin 1876.

Malgré ces ennuis, Frit Marcelin restera fermier du passage sur la Dordogne jusqu'en 1888.

Les inconvénients occasionnés par le cisaillement du fil de fer retenant le bac, par les roues de charrettes que le fermier avait signalés en 1874 ont conduit le

Service de la navigation à étudier l'établissement d'une traille aérienne.

Le projet a été approuvé le 13 décembre 1875. Les difficultés sont apparues quand il a fallu implanter les mâts d'amarrage de la traille. Si l'implantation côté rive gauche dans des parcelles de prés ne posait aucun problème, il en était bien autrement sur la rive droite. Le projet initial prévoyait que le mât soit implanté dans le jardin de la maison située devant la Dordogne, où se trouve l'actuelle mairie de Limeuil, face au confluent.



#### ***Le projet d'implantation de la traille***

À cette époque la maison appartenait au sieur Laroche, ancien notaire. Celui-ci s'opposait farouchement au projet. Le rapport de l'Ingénieur reconnaît que l'habitation en question jouit d'un magnifique panorama sur le confluent et propose de placer le mât à l'extérieur du mur soutenant le jardin. Laroche a fini par accepter cette solution moyennant une indemnité de 70 F.

L'installation terminée comprenait outre les 2 mâts en chêne avec les haubans, une traille en fil de fer galvanisé de 170 kg, un traillon et une poulie pour la liaison au bac et un treuil.

En 1888, l'adjudication pour la construction des ponts de Limeuil est

un fait accompli selon M. Linarès, maire de Limeuil. En octobre, il écrit au préfet pour lui suggérer de ne pas soumettre à enchère le bail du bac sur la Dordogne pour la période 1889-1894 et de maintenir le titulaire actuel jusqu'à l'ouverture des ponts.

L'Ingénieur des Ponts et Chaussées n'est pas de cet avis estimant que l'adjudication pourrait être portée à un chiffre plus élevé et que la résiliation reste possible sans indemnité.

La nouvelle adjudication a eu lieu le 14 décembre 1888 au prix de 300 F. Jean François Lanceplaine, étant seul adjudicataire, a offert 305 F ; Frit s'est porté caution. M. Linarès ne manque pas de faire remarquer au Préfet le 15 décembre que le fait de ne pas avoir suivi son avis s'est traduit par une perte de 45 F pour l'Administration. Cette adjudication sera la dernière.

Jean François Lanceplaine, âgé de 51 ans, était charpentier de bateaux. Il avait épousé en 1860, Catherine Moulinier dont les parents étaient aubergistes-cafetiers à Limeuil.

Il aura à gérer la transition du passage pendant la construction des ponts de Limeuil. Dès que les superstructures le permettent, les piétons n'hésitent pas à les emprunter pour éviter le paiement du passage. Lanceplaine s'en plaint au préfet en décembre 1890, mais l'Administration ne peut offrir aucune solution, d'autant que la libre circulation a été autorisée le 26 juillet

1891 entraînant la résiliation du bac par arrêté du préfet le 11 novembre 1891.

Le grand bac de 12,33 m de long et 3,90 m de large et le passe-cheval camus des deux bouts, long de 8 m sur 3, ont été remisés dans le bassin de Lalinde. La traille et ses accessoires ont été laissés sur place mais on pense qu'ils n'auront pas tardé à être démontés compte tenu des discussions suscitées lors de leur mise en place en 1878.

La restitution à l'Administration de l'ensemble du matériel par l'adjudicataire sera consignée dans le procès-verbal du 1er août 1891. Jean François Lanceplaine restera débiteur de 70 F correspondant à la différence entre l'évaluation du matériel effectuée au début du bail et celle faite à la résiliation.

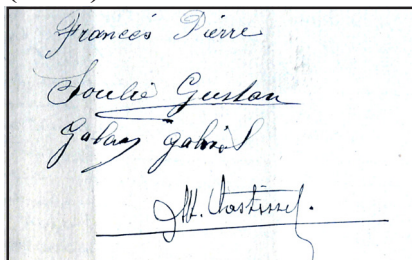
**Michel ROBIN**  
Secrétaire de l'Association "Jeunesse  
Alloise" et **Gérard MARTY**



Extrait de carte postale, collection C. Bellanger  
***Le bac de Limeuil à l'accostage côté  
Alles. Il pourrait s'agir du passeur  
Marcelin Frit, du docteur Linarès et  
de son aide.***



**LE BUGUE AU TEMPS DU COURS COMPLÉMENTAIRE (SUITE).**



**Les signataires de la société civile du 21 mai 1907**

La société civile constituée le 21 mai 1907 par Galou, Soulié et Francès (ADD 3 E 25212) pour l'exploitation du gouffre jusqu'au 21 mai 1957 est vendue aux enchères publiques par M<sup>e</sup> Castinel en son étude le 20 mai 1910. L'apport en capital engendre des travaux en vue d'augmenter le nombre de visites journalières. Pour faciliter l'approche du site, les propriétaires construisent un chemin d'accès à l'entrée du gouffre depuis la route du Bugue à Audrix.

Ce chemin est prévu pour la circulation des voitures à chevaux et des automobiles. Les propriétaires ne manquent pas de le faire savoir par voie de presse et une carte postale judicieusement éditée montre tous les types de véhicules qui se pressent à l'entrée du gouffre.

Ils précisent bien qu'ils restent « à la disposition des personnes qui désireraient visiter les beautés souterraines que contient le gouffre : stalactites, stalagmites, etc ». Ils font éditer pour les visiteurs des carnets de photos-souvenirs.



Collection Jean Batailler  
**Carnet de photos**



1 - GOUFFRE DE PROUMEYSSAC, à 3 kil. du Bugue (Dordogne) — Arrivée au Gouffre

Collection Jean Batailler

**Carte postale montrant la facilité d'accès à l'entrée du gouffre, on y voit une charrette à cheval, des automobiles, des bicyclettes...et des piétons !**

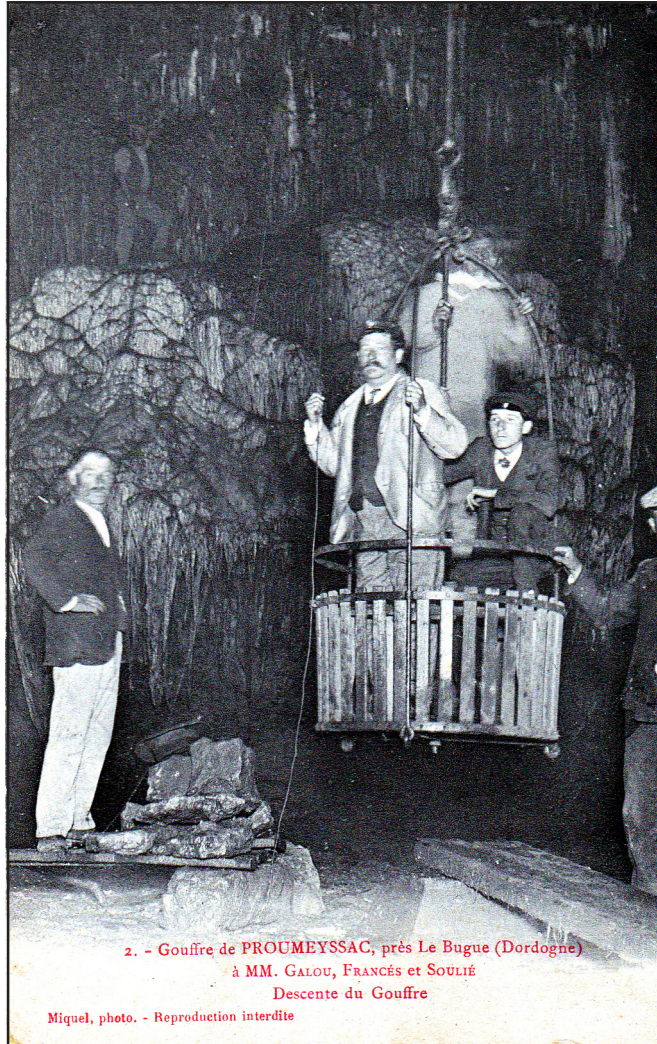
La carte postale ci-jointe entre dans la démarche des promoteurs de montrer la fiabilité des installations. L'imposante stature de Gabriel Galou, debout dans la nacelle qui est sur le point de toucher le fond du gouffre, à côté du guide en costume et casquette, apporte la touche rassurante pour convaincre les futurs visiteurs du bon déroulement de la descente.

Cette nacelle des origines est conservée dans le petit musée où sont rassemblées les pièces anciennes.

Comme on peut le voir sur la photo de la page suivante, par rapport à cette image des débuts,

on a augmenté la hauteur des ridelles, ajouté un toit et une lampe de voiture à cheval. On imagine facilement que l'appareil soit l'œuvre d'artisans locaux. Les articles se multiplient dans les années 1907 et 1908 dans les journaux comme *Le Glaneur*, *La Nature* et *Le Journal de la Vézère*.

Cette large activité publicitaire accompagnée de l'installation d'un



Collection Jean Batailler

### ***L'arrivée au fond du gouffre***

éclairage, quoique sommaire à l'acétylène, attire de plus en plus de visiteurs.

La cabine était descendue et remontée à l'aide d'un treuil qui était actionné par deux personnes. Ce treuil qui rendra de longs services est lui aussi conservé au musée du site.

La nouvelle société, pilotée par Francès et Soulié puisque Galou était





Photo Gérard Marty

***La nacelle des origines avec des ridelles hautes, un toit et une lampe***

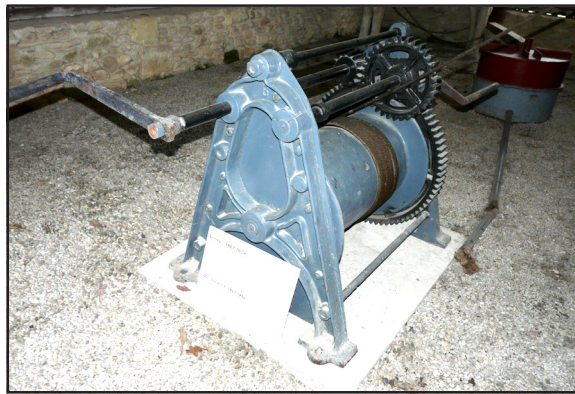


Photo Gérard Marty

***Le treuil avec ses deux manivelles***

parti pour d'autres aventures, se développait en augmentant le nombre de visites journalières quand la guerre 1914-1918 vient interrompre les activités qui ne reprendront effectivement qu'en 1924.

Une plaquette regroupant un lot de cartes postales est éditée en 1925. Suzanne Vergniaud (1877-1978) dont les poèmes ont été remarqués dès 1899 par l'Académie des jeux floraux de Toulouse et qui poursuivra une œuvre d'écrivain sous le pseudonyme Jean Vézère y présente la visite avec beaucoup de lyrisme et comme une partie de plaisir insistant sur l'illumination grandiose de l'immense cavité souterraine.

En effet la reprise des visites en 1924 a été marquée par l'éclairage du gouffre grâce à la mise en place d'une génératrice actionnée par un moteur à explosion de 10 chevaux. Quant au treuil, il a été modifié pour pouvoir être actionné par un cheval ou peut-être un âne ou une mule. La corvée des deux hommes astreints à tourner les manivelles, se trouvait ainsi allégée.

Certes des incidents pouvaient interrompre temporairement l'éclairage,

les humeurs de l'animal rendre la descente un peu chaotique mais les touristes, sous la conduite d'un guide, gardaient un souvenir inoubliable de la visite. Cependant, l'activité du gouffre s'interrompt une nouvelle fois. La nécessité d'apporter plus de sécurité aux installations puis la guerre 1939-1945 en sont la cause.

Il faudra attendre que les plaies de la guerre s'estompent et que les affaires reprennent pour que les Buguois pensent à nouveau au gouffre de Proumeyssac.

**Gérard MARTY**

À suivre.



## DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.

FÈRRA-CATA, LO SABATIÈR.

**L**o vièlh Michelon mancava pas una fièra al Boisson. Sa femna lo polhava ben un pauc, per dire :

– Que vas far al Boisson, as pas cap de buòus a vendre ! Fariás melhor d’anar sarclar lo tabac !

– Cal saure lo prètz dels buòus que son dins la granja !

Endonc tots los divendres matins, Michelon s’aprestava per partir a la fièra !

Dels còps, al moment de cauçar sos sotlièrs, lo cordilhon li petava dins los dets e disiá a son pitit-filh :

– Diga Peironet, vai viste al Gers me querre un ligon chas Fèrra-Cata. Te balharai una pèça !

Fèrra-Cata, qu’èra Raimond lo sabatièr, mas benlèu ben que, dins lo país, tots los sabatièrs èran chafrats Fèrra-Cata.

Peironet aimava plan anar chal sabatièr : una maisoneta al mitan del vilatge e tres escaliers per montar dins lo talhièr. Las girofladas creissián pels murs balhant, al mes de junh, lors prigondas sentors sens se far pregar.

Assietat tras un fenèstron presat per las aranhas plan ocupadas a tèisser lors rantelas Raimond, plasent e de bona encontra, estuflava del matin al ser. Coma lo sabatièr de la fableta, migrava pas per son argent, segur que los raubaires en trobarián pas gaire dins l’ostal e quitament pas sols linçòls de l’armari !

Fasiá lo sabatièr coma son paire lo Jan mas, quand fuguèt sodard poguèt aprener pus finament lo mestier. Avia gaire conegut sa paubra maire qu’èra mòrta qu’aviá pas cinc ans.

## AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.

FÈRRA-CATA<sup>(1)</sup>, LE CORDONNIER.

**L**e vieux Michérou ne manquait pas une foire au Buisson. Sa femme le gourmandait bien un peu pour le principe :

– Que vas-tu faire au Buisson, tu n’as pas de bœuf à vendre. Tu ferais mieux d’aller sarcler le tabac !

– On doit connaître le prix de bœufs qui sont dans l’étable !

Et donc, tous les vendredis matins, Michérou, s’apprêtait à partir à la foire !

Quelquefois, au moment de chausser ses souliers, le lacet lui cassait dans les doigts et il disait à son petit-fils :

– Pierrot, va vite au Gers me chercher un lacet chez Fèrra-Cata. Je te donnerai une pièce !

Fèrra-Cata, c’était Raymond, le cordonnier, mais peut-être bien que tous les cordonniers de la région étaient surnommés Fèrra-Cata.

Pierrot aimait bien aller chez le cordonnier : une maisonnette au milieu du village, trois escaliers pour monter à l’atelier. Les giroflées sauvages poussaient dans les murs offrant sans se faire prier, au mois de juin, leurs senteurs profondes.

Assis sous une lucarne appréciée des araignées très occupées à tisser leurs toiles Raymond, agréable et d’un abord facile, sifflait du matin au soir. Comme le savetier de la fable, il ne craignait pas pour son argent, sûr que les voleurs n’en trouveraient guère dans la maison, pas même sous les draps de l’armoire !

Il était cordonnier comme son père Jean mais, quand il fut soldat, il put se perfectionner dans son métier. Il n’avait guère connu sa mère qui était morte alors qu’il n’avait pas cinq ans.

<sup>(1)</sup> Prononcer : Fèro-Cato

Aviá maridat l'Èrminie dels Lebrets que fasiá las raubas per las femnas mai los costumes pels òmes. Calí ben aquò per nurir una drolleta e tres drollats.

– Te parii que venes cercar un cordilhon pel Michèlon, çò-disiá lo sabatièr en veire lo drollet !

– Quò es 'quò, Mossur...

Dins l'obradornet escur pendolhavan de las pels rosèlas o negras. De las odors fòrtas de cuer nueve e d'òli de pè de buò olhavan las nasilhas. Los martèls grands, petits, plates o ponchuts donavan enveja de tustar sus los clavèls lusents, renjats per longors dins una larja bóitia vironaira pausada sul taulièr.

Raimond se levava, secodiá son davantal, cercava un brave bocin de cuer, afustava un trenchet, lo pincava sul taulièr e, lo tenent apoiat amb son front, fasiá virar a l'entorn lo bocin de cuer. Peironet que ne cresiá pas sus uèlhs, vesíá s'estirar un cordilhon tan regulièr que pas cap de mecanica auriá pogut zo far melhor !

– Quò fai dos sòus mon dròlle, çò-disiá en plegant le cordilhon dins un bocin de jornal !

Un jorn en tornant del Gers, Peironet poguèt pas se gardar de damandar a Michèlon :

– Diga me, papet, perque l'apèlan Fèrra-Cata, lo sabatièr ?

– Lo sabatièr, quand èra drollet, garnissiá de pega los tèsts de cacals e i cunhava las pautas de sus cats. Ental, los cats podián pas grimpar sus las teuladas ni mai dintrar tot suau dins la cosina per panar un bocin de carn. Sabi pas si quò es vrai, mas coma los sabatièrs son tots sols a se servir de pega, benlèu qu'un mocandièr inventèt aquela istòria tan bien trobada que lo monde la tornèron dire sens anar veire si èra vertadièra. Çò qu'es plan segur quò es que lo Raimond es un famos sabatièr !

De sègre.

Gérard MARTY

À suivre.

*Il avait épousé Erminie des Lébreys qui faisait les robes pour les dames et même les costumes pour les hommes. Il fallait bien cela pour élever une fille et trois garçons.*

*– Je te parie que tu viens chercher un lacet pour Michélou, disait-il en voyant l'enfant.*

*– C'est cela, Monsieur...*

*Dans l'obscur petit atelier pendaient des peaux jaunes ou noires. De fortes odeurs de cuir neuf et d'huile de pied de bœuf emplissaient les narines. Les marteaux, grands, petits, aplatis ou pointus donnaient envie de frapper sur les clous luisants, rangés par longueurs dans une large boîte tournante posée sur l'établi.*

*Raymond se levait, secouait son tablier, cherchait un bon morceau de cuir, affutait un tranchet, le plantait sur l'établi et, le tenant appuyé avec son front, faisait tourner autour le morceau de cuir. Pierrot qui n'en croyait pas ses yeux, voyait s'allonger un lacet si régulier qu'aucune machine n'aurait pu faire mieux !*

*– Cela fait deux sous, disait-il en pliant le lacet dans un morceau de journal !*

*Un jour, en revenant du Gers, Pierrot ne put s'empêcher de demander à Michélou :*

*– Dis-moi pépé, pourquoi on appelle le cordonnier Fèrra-Cata ?*

*– Le cordonnier, quand il était enfant, garnissait de poix des coquilles de noix et y enfonçait les pattes de ses chats. Ainsi, les chats ne pouvaient grimper sur les toits ni entrer en silence dans la cuisine pour voler un morceau de viande. Je ne sais pas si c'est certain mais comme les cordonniers étaient seuls à utiliser la poix, peut-être qu'un farceur inventa cette belle histoire que les gens contèrent à leur tour sans aller voir si elle était véridique. Ce qui est sûr, c'est que Raymond est un fameux cordonnier !*



Il·lustracion Jaume Saraben

**Lo Sabatièr del Gers**

*Illustration Jacques Saraben*

***Le cordonnier du Gers***



**LO PAPET ES PAS PRÈSTE.**

Vos vau contar una istòria vertadièra qu'es arribada a un plan vièlh òme, lo bèlpaire de ma tatà, lo papet Manet.

Demora va peus picadís, en los seunes, dins una bòria soleta al cap d'un camin que vai pas pus lonh.

Del temps que los autres trabalhavan dins las tèrras, passava las jornadas assitat al canton a atisar lo fòc jol topin de la sopa, o jol topin del tesson, en fumant la pipa.

Un còp, passat miègjorn, subecava tranquille coma Baptista, - que sabí quitament pas qu'un quò es aquel d'aquí- quand auviguèt dins la cort una roncada e lo chen se botèt a japar. Lo papet se pinquèt sus la pòrta e veigèt una vatura camioneta que coneissiá pas. En s'engulhant aquí, l'òme de la camioneta compreguèt viste que s'èra enganat, e sens dire res, faguèt cap sus coa.

Mas lo pan de darrièr èra drubèrt, e dedins, lo papet veigèt, per ma fe, una caissa per botar los mòrts. Qu'èra la vatura d'un menuisier... Quò fai pas bien plaser de veire aquò pel sòl, surtot quand l'òm a maí de quatre-vints ans !

- Mas, çò-ditz lo papet Manet, bravament embufit, pòdes tornar partir, aici y a degun de prèste !



**Lo Papet**

**Pépé**

**PÉPÉ N'EST PAS PRÊT.**

*Je vais vous conter une histoire vraie qui est arrivée à un très vieil homme, le beau-père de ma tante, pépé Manet.*

*Il vivait dans les châtaigniers, les siens, dans une propriété seule au bout d'un chemin qui ne va pas plus loin.*

*Pendant que les autres travaillaient aux champs, il passait les journées fumant sa pipe, assis au coin du feu à attiser le feu*

*sous la marmite de la soupe ou celle pour le cochon.*

*Une fois, midi passé, il somnolait, tranquille comme Baptiste - que je ne sais même pas qui c'est celui-là - quand il entendit dans la cour un ronflement et le chien qui se mit à aboyer. Pépé se dressa sur la porte et vit une camionnette qu'il ne connaissait pas. En s'enfilant ici, l'homme à la camionnette comprit vite qu'il s'était trompé et, sans rien dire, fit demi-tour.*

*Mais l'arrière était ouvert et dedans, pépé vit un cercueil : c'était la voiture d'un menuisier... Cela ne fait pas plaisir de voir cette chose dans la cour, surtout quand on a plus de quatre-vingts ans !*

*- Mais, dit le pépé Manet, fortement en colère, tu peux repartir, ici il n'y a personne qui soit prêt !*

**Monique BOURGÈS -AUDIVERT**

## UN NOUVEAU VENU EN DORDOGNE : LE SILURE GLANE.

*C'est vers la fin des années 1980 que l'on a commencé à parler du silure en moyenne Dordogne. Tous les pêcheurs, qu'ils soient professionnels, amateurs ou lignards attendaient son arrivée qui était signalée toujours plus près. Enfin il est venu et on a vu.*

*Jean-Pierre Audivert le pêche avec passion. Il a appris à mieux connaître ce grand poisson dont la présence suscite encore bien des discussions.*

**É**crire un article sur le silure ? Pourquoi pas, mais que dire d'un poisson au sujet duquel les avis sont aussi partagés et qui est sûrement celui dont on parle le plus sur les berges de la Dordogne ?

Adulé par les uns, honni par les autres, le grand poisson devient tour à tour le requin des eaux douces ou la source des plus belles émotions halieutiques, selon l'avis de chacun.

Quoi qu'il en soit, le silure, classé espèce acclimatée en France par le J.O. du 27/12/1985, est désormais un prédateur incontournable de notre rivière avec lequel il faudra bien composer, bon gré, mal gré !

Bien avant d'être installé en Périgord, le poisson faisait déjà l'objet d'écrits spécialisés, vers 1750, dans les académies de Stockholm et de Copenhague notamment. On y apprend qu'à l'époque, capturé dans l'Elbe, le Danube, la Vistule, les lacs de Suisse et de Bavière, le Rhin, les fleuves et lacs de Macédoine, il était très régulièrement débité, vendu et apprécié sur les marchés locaux.

On signale alors des spécimens de plus de 16 pieds (environ 5 mètres) de long pour 150 livres (75 kilos) et on parle même de phénomènes de 200 à 400 livres ( ?) débités sur les marchés hongrois. De semblables mensurations alimentaient toutes les légendes, même les plus farfelues.

Le silure glane (*Silurus glanis* Linné, 1758) appartient à la grande famille des siluridés, de laquelle font aussi partie les poissons-chats. Il constitue la plus grande espèce de poissons d'eau douce en Europe et vraisemblablement dans le monde.

Corps allongé, tête énorme et aplatie, largement fendue d'une bouche garnie d'innombrables petites dents, yeux minuscules, lui donnent, il faut bien le dire, un air un peu inquiétant.



Photo Gérard Marty

**Jeune silure**  
**Longueur : 42 cm**  
**Poids : 586 g**

**Poids des poissons ingérés : 70 g**

Il possède une peau nue, nuancée du jaune au noir, enduite d'un mucus épais à l'odeur relativement fétide. La mâchoire inférieure est assortie de deux paires de barbillons, la mâchoire supérieure étant ornée d'une superbe moustache constituée de deux barbillons très longs et mobiles qui lui permettent notamment d'aller dénicher ses proies dans les moindres recoins.

Quel âge peut-il avoir ? La question revient souvent et peut donner lieu aux réponses les plus fantaisistes. Sa croissance est évidemment fonction de la nourriture disponible.

Le n° 1330A-bis du « Chasseur Français » daté de décembre 2007 propose des correspondances âge/taille qui me semblent intéressantes pour le pêcheur ou le curieux :

Âge	Taille en cm
4 ans	60 à 75
5 ans	70 à 110
8 ans	130 à 160
9 ans	jusqu'à 190

**Taille du silure en fonction de son âge selon le « Chasseur Français »**

Lucifuge, à l'instar de l'anguille, le silure n'aime pas la lumière et passe le plus clair de sa journée tapi dans l'ombre, sous un herbier, un tronc d'arbre immergé ou une faille de rocher.

Son activité semble être essentiellement crépusculaire et nocturne, surtout chez les sujets adultes. Cette constatation se vérifie beaucoup moins chez les juvéniles que l'on peut voir en plein soleil venir croquer la friture rassemblée par le pêcheur à l'aide de quelques poignées d'amorce.

Son activité est aussi fonction de la température de l'eau. Peu dynamique en hiver, sa tonicité et son appétit croissent dès le printemps au fur et à mesure du réchauffement du milieu. Toute règle ayant son exception, il m'est arrivé d'observer en plein jour un beau spécimen évoluer dans un courant rapide et une autre fois dans une eau calme mais en surface, un peu comme le ferait une carpe.

Détail curieux, il nous est arrivé à plusieurs reprises qu'un silure, au crépuscule, s'approche subrepticement à quelques centimètres de la barque, attiré par certaines vibrations (?) et nous surprenne par un large bouillon

impressionnant dont les éclaboussures nous ont parfois mouillés.

En France, l'ère de répartition du silure a réellement commencé à s'étendre dans les années 1965-70, bien que plusieurs poissons aient été, bien avant ces dates, capturés dans la Saône et le Rhône.

N'ayant trouvé aucun document officiel sur son introduction en Dordogne, je vous livre les paroles d'un spécialiste de l'espèce, le professeur F. Santoul, de l'université de Toulouse (C.N.R.S.) : « On peut dire que le silure glane a été introduit dans le bassin du Tarn en 1983 puisqu'on sait qui en fut responsable et où les premiers poissons ont été lâchés. Nous savons quant à nous qu'il en fut de même dans la Dordogne. »

Concernant notre secteur, il semble intéressant de signaler que l'apparition de gros sujets coïncide exactement avec la rupture d'une vanne au barrage de Tuilières en janvier 2006. Sur la zone que nous pratiquons régulièrement en gros de Saint-Chamassy à Saint-Cyprien, les poissons capturés restaient, avant cette date, de taille plus modeste. À noter aussi que la taille et le poids des poissons augmentent en basse Dordogne (eaux plus calmes et plus riches ?).

Pour ce qui est de son régime alimentaire, je crois que le silure est très opportuniste. Chaque prise donnant l'occasion d'examiner le contenu stomacal de l'animal, nous y avons trouvé les restes de divers poissons, parfois de taille respectable, des anguilles de plus d'un kilo, des écrevisses dont il semble friand, des os de jeunes ragondins, des plumes d'oiseaux aquatiques et, à deux reprises, quelques galets ! (même constatation étonnante faite par un cousin pêcheur sur la Seine).

Ces galets jouent-ils le rôle des graviers que l'on trouve dans les gésiers de poulets ?



Photo J.P. Audivert

**Prise du 11/10/2012**

**Le dépeçage**

Un vieil ami qui habite un petit village au bord de l'Aveyron en aval de Montauban, m'avait raconté, voici 10 ou 12 ans, avoir été témoin du gobage systématique par les silures de pigeons tirés parce que devenus surdensitaires et indésirables, dérivant morts au fil de l'eau...

À ce sujet, les actualités télévisées ont montré récemment l'attaque par les

silures, à Albi sur le Tarn, de pigeons venant s'abreuver et s'ébrouer sur les plages de galets. Les prises de vue réalisées montrent que le prédateur n'hésite pas à bondir hors de l'eau pour saisir sa proie. Comportement étonnant qui n'est pas sans rappeler celui de l'orque épaulard lorsqu'il chasse le phoque sur la banquise.

Cela me rappelle la capture d'un beau spécimen à Bigaroque par mon équipier habituel : le gros « pépère » que nous avons réussi à échouer rive gauche sur le gravier fut vite entouré d'un groupe de curieux délaissant le pique-nique du soir pour voir « le monstre ». Une petite dame, restée à l'écart, prostrée, se cachait le visage de ses mains, risquant parfois un œil timide, effrayé mais curieux, pour examiner l'animal :

– Croyez-vous qu'il y en a d'autres ? nous demanda-t-elle, parce que je me suis baignée dans le coin tout l'après-midi...

Un brin malicieux, je lui répondis :

– Oh que oui ! Et bien plus gros encore !

– Oh mon dieu, mon dieu, je ne veux plus me baigner ici, c'est fini, c'est fini ! conclut-elle.



Photo J.P. Audivert

**Une grande gueule !**

**Pêche du 22/07/2010**

Quant à l'agressivité supposée du silure envers l'homme, je n'ai jamais été témoin d'un comportement de ce type, mais quelques cas très rares sont connus et répertoriés en Suisse et dans l'Est de la France.



Il s'agirait de poissons défendant leur nid, constitué de débris végétaux, au moment de la reproduction, qui d'après certains auteurs, a lieu en mai-juin. Je pense qu'en la matière, c'est essentiellement la température de l'eau qui déclenche la fraie. Nous avons capturé bien des silures qui, même en juillet, n'avaient pas encore frayé. J'avais déjà remarqué ce phénomène de décalage chez d'autres poissons, notamment les cyprinidés, les carpes en particulier.

Je n'aborderai pas ici les techniques de pêche ou les recettes de cuisine du silure mais il faut savoir que ceux qui prétendent que sa chair est grasse et sent la vase n'en ont vraisemblablement pas goûté ou n'ont pas su l'utiliser. Tout n'est pas bon dans le silure, mais certains morceaux bien choisis (pas plus de 40 à 50 % du poids total) peuvent être dégustés de bien des façons et par des fins gourmets. L'Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels du Bassin de la Garonne édite quelques pages intéressantes téléchargeables sur internet intitulées : « *Silure. Et si on le mangeait ?* »

Ainsi, il faut apprendre à vivre avec ce nouveau locataire de la Dordogne, dont la prolifération actuelle peut inquiéter l'observateur attentif à l'écosystème. Certains spécialistes nous assurent qu'il n'existe aucun risque de déséquilibre à long terme et que tout rentrera progressivement dans l'ordre. Je souhaite qu'ils ne se trompent pas, mais, à l'heure où trophées et « no-kill » sont très à la mode, je pense inopportun, voire dangereux pour les autres espèces piscicoles, de systématiquement relâcher les prises, notamment les plus grosses.

Cependant, je m'insurge avec force contre les tortionnaires et imbéciles de tout poil qui, sous prétexte de désamour pour ce poisson, le mutilent en coupant ses nageoires avant de le remettre à l'eau. De tels comportements sont indignes d'un véritable pêcheur, et plus largement d'un véritable être humain. La vie à la campagne nous conduit à lutter contre l'invasion de certains animaux qui, en se reproduisant, peuvent devenir nuisibles. Cela ne justifie en aucun cas de les faire souffrir. Pêcheur oui ! Chasseur oui ! Tortionnaire non !

Cette saute d'humeur passée, je vous invite à lire quelques lignes tirées de l'ouvrage de référence cité plus haut qui me semblent empreintes d'un bon sens élémentaire devenu un peu trop rare à mon goût : « *Compte tenu de la croissance des individus, tout silure capturé mesurant plus de 1,10 mètre de long a eu l'occasion de se reproduire et doit être retiré de l'eau. Si l'on tient à garder dans le milieu des individus trophées, il ne faut pas s'étonner de leurs impacts sur le peuplement piscicole : ces gentils poissons consomment, bon gré, mal gré chaque saison environ 10 fois leur poids en proies diverses* ».

Pour conclure, je crois que l'état actuel des connaissances de cette espèce doit nous inviter à la prudence. En pleine progression dans nos eaux, le silure est classé espèce menacée dans plusieurs pays d'Europe de l'Est où sont pourtant ses origines ! L'anguille elle-même a été considérée nuisible jusque dans les années 1980-1985. Quand on voit où elle en est aujourd'hui...

Le silure est là et bien là. Quoi qu'en disent certains, il n'arrive pas à 40 ou 50 kg sans « taper » très sérieusement

dans le cheptel piscicole et sans avoir un impact sur le milieu et son équilibre. L'éradiquer me semble aujourd'hui parfaitement illusoire.

Le protéger me semble inutile et dangereux pour la préservation de notre belle Dordogne et de sa biodiversité.

La bonne attitude consiste sûrement à trouver ce que Montaigne appelait « *le juste milieu* ».

**Jean-Pierre AUDIVERT**

---

## UN OFFICIER ALLOIS DE LA GRANDE GUERRE (Suite).

Durant l'été 1915, le 31<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à pied reste basé en Artois où se prépare une terrible bataille.

Louis Escarmant tient son carnet de campagne au jour le jour depuis le 1<sup>er</sup> août et y note une relative accalmie. Le 20 août, il signale une prise d'armes avec revue passée par le général, commandant le corps d'armée. Les fanions du 1<sup>er</sup> bataillon et du 31<sup>ème</sup> reçoivent la croix de guerre avec palmes. Différents militaires sont également distingués ainsi que deux sœurs de charité et deux infirmiers de la Croix Rouge. L'évènement est fêté le soir au 1<sup>er</sup> Bataillon.

Le journal de marche du Bataillon précise qu'il s'agit du général de division Paul André Maistre (1858-1922) qui, à ce moment-là, commandait le 21<sup>ème</sup> corps d'armée.

Jusqu'à la fin du mois le bataillon se met en place pour occuper un nouveau front. Les différentes compagnies reconnaissent leurs secteurs. Celle de Louis Escarmant prend ses cantonnements aux abris de la Fosse aux Loups et prépare de nuit les points de défense.

Des bombardements violents d'artillerie du côté allemand sont signalés

les 30 et 31 août, réplique française le 1<sup>er</sup> septembre.

Le 3 septembre le Bataillon qui a passé 13 jours dans les tranchées est relevé par le 10<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à pied. Louis Escarmant qui se trouve alors à Barlin, à quelques kilomètres au sud de Béthune, reçoit une permission et décide de « se rendre au pays ».

Il s'ensuit une longue liste de correspondances en train pour rejoindre Paris où il arrive le 5 septembre à 10 h 37. En attendant son train qui part à 20 h pour la Dordogne, il visite le musée de l'armée et le jardin d'acclimatation.

Il arrive à Alles le 6 septembre à 7 h 13 et visite tous ses proches. Le lendemain, il se rend à Bergerac et au Buisson. Le 8, il est à Trémolat.

Mais déjà la permission se termine. Le dimanche 11 septembre, il rejoint Paris via Le Buisson, Périgueux et Limoges. Il se retrouve à Barlin le mercredi 14 septembre.

Le journal de marche du Bataillon a signalé des exercices d'attaque de tranchée à la côte 180 pour toutes les compagnies. C'est là que Louis Escarmant est affecté à son retour. Durant la semaine, les exercices d'attaque de tranchées se



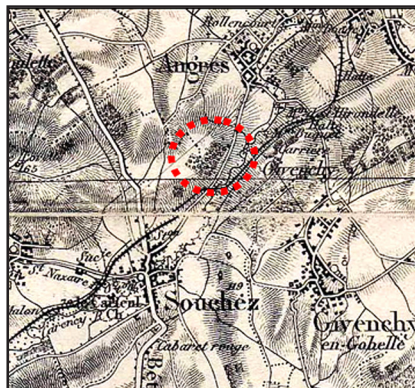
*Le général P.A. Maistre*

poursuivent, complétés par une démonstration d'attaque d'un bois. Puis les compagnies s'entraînent à la traversée d'un bois accolées par deux.

Les exercices de tir sont nombreux, accompagnés par le peloton de mitrailleuses. Les compagnies se livrent ensuite à des expériences de lancements de grenades jusqu'au 22 septembre. Cette activité laisse présager l'imminence d'une attaque.

Le 23 septembre commence par une prise d'armes à la côte 180 signalée par le journal de marche du Bataillon. Louis Escarmant note que deux compagnies montent aux tranchées. Elles doivent former la première vague d'attaque. Il suppose que les deux autres compagnies, la première et la cinquième, iront le lendemain 24.

Le vendredi 24 septembre, Louis Escarmant écrit pour la dernière fois sur son carnet de campagne. Il prévoit que l'attaque dont l'objectif est le centre du Bois en Hache, aura lieu le lendemain matin.



**Localisation du Bois en Hache**

Louis écrit que la bataille a pour objectif le centre du bois situé entre Souchez et Angres. Il prévoit que la bataille sera rude car les tranchées sont bouleversées et la résistance allemande supposée derrière la ligne de chemin de fer.



**Vue aérienne du Bois en Hache**

Louis Escarmant termine par ces phrases qui montrent combien il estimait dangereuse la mission qui l'attendait : « Dans tout cela, j'abandonne mon carnet de route dans le cas où je serais tué ou fait prisonnier. Il démontrera que je suis parti le cœur haut et avec la conviction que les Allemands vont prendre la purge. Ainsi soit-il. »

Tout s'est passé comme prévu par Louis et comme le confirme le journal de marche remarquablement précis.

La matinée du 25 a débuté par une intense préparation d'artillerie. Les compagnies, groupées par deux ont attaqué en trois vagues avec pour objectif de s'emparer du Bois en Hache et d'une tranchée ennemie.

La première vague composée de la 1<sup>ère</sup> et de la 4<sup>ème</sup> compagnie doit pousser droit devant elle et aller aussi loin que possible.

À suivre.

D'après les journaux de marche des bataillons disponibles sur Internet et les écrits de Louis Escarmant prêtés par Alain Diot.



**RENCONTRES ALLES-OBENHEIM.**



Photo Michèle Fourteaux

***Cérémonie au monument aux morts de Alles-sur-Dordogne en présence de Rémy Schenk, maire d'Obenheim, Michel Calès, maire d'Alles, J.M Gouin, maire du Buisson et Johannès Huard, conseiller général***

L'ordre d'évacuation des Alsaciens pour le Sud-Ouest avait été donné dès la déclaration de guerre le 1<sup>er</sup> septembre 1939. C'est ainsi que 80 000 d'entre eux ont rejoint la Dordogne. Les habitants d'Obenheim furent répartis sur les communes de Cadouin, Molières et Alles. Ils arrivèrent le 15 septembre 1939 après un éprouvant voyage en train.

Le retour dans leurs foyers devra se faire après l'armistice du 22 juin 1940 dans des conditions tout aussi difficiles.

Les populations peu habituées aux changements, firent connaissance et s'apprécièrent.

Bien après la fin de la guerre, il y eut d'abord des retours individuels d'Alsaciens en Périgord. Le premier déplacement officiel avec musique et groupe folklorique en 1957 fut le point de départ de rencontres régulières entre les habitants des communes de Molières, Cadouin, Alles et Obenheim. Elles aboutirent à la conclusion du serment de jumelage entre Alles et Obenheim signé le 22 juillet 2007.

Cette année correspondait au 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation et prenait une résonance plus solennelle lors de la cérémonie devant le monument aux morts. Elle a uni les participants dans un moment d'intense gravité. Le Comité de jumelage d'Obenheim a réalisé pour cet anniversaire, un livre-souvenir regroupant les témoignages et les photos des survivants de l'évacuation.

L'harmonie d'Obenheim et son jeune chef ont su charmer et égayer cette soirée de retrouvailles pour beaucoup.



Collection Gérard Marty

***Deux enfants, une Alsacienne et un Périgourdin, aux Salveyries en 1940***

## FÊTES DE LA SAINT LOUIS AU BUGUE.



Les fêtes de la Saint-Louis qui se tiennent dans la semaine autour du 25 août n'ont pas failli à la tradition. Elles correspondaient cette année aux 800 ans de la naissance de saint Louis.

Les festivités se sont déroulées sur plusieurs jours et dans divers domaines. Samedi soir 23 août, en l'église Saint-Sulpice, le chœur d'hommes Vox Vesunna a donné un concert apprécié.

Les Buguois, en quelques semaines, ont réalisé sept chars fleuris qui ont défilé dans les rues du Bugue dimanche

après-midi, rappelant aux anciens les fêtes des années cinquante.

Les feux d'artifice, tirés à partir de 22 heures sur la Vézère, comme à l'accoutumée, ont rassemblé un grand nombre de spectateurs. Là encore, il s'agit d'une tradition qui veut que les derniers soient encore plus merveilleux que ceux de l'année précédente. Les paris sont lancés pour les feux de l'année 2015 !





**UNE ANCIENNE BOUTIQUE DU BUGUE A DISPARU.**



*L'ancienne boutique Peyrefiche*

Le magasin de cycles créé par Charles Peyrefiche en 1927 a disparu ce printemps 2014.

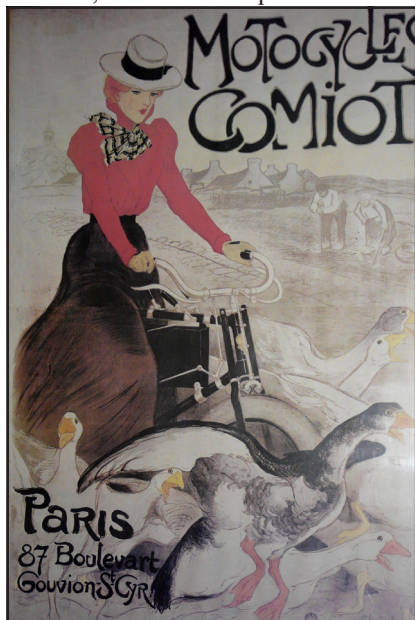
En 1939, c'est la guerre et Charles doit quitter son magasin. Il est blessé puis prisonnier pendant un an. Après la démobilisation, il reprend la boutique malgré la pénurie des fournitures.

Claude, à son retour du service militaire en 1951, succède à son père Charles.



*Claude Peyrefiche*

Les ventes et les réparations de bicyclettes seront bientôt remplacées par celles de motocyclettes Solex et Motobécane et le magasin devra se mettre à la vente du mélange pour ces engins. Actuellement ce sont les vélos à moteur auxiliaire électrique qui sont présentés par le fils de Claude dans la nouvelle boutique !



*Affiche ancienne*

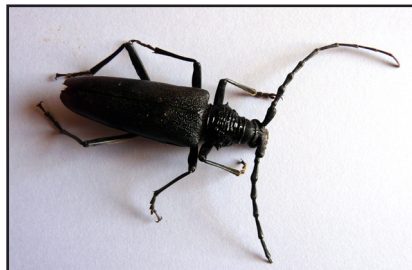


*La nouvelle boutique quelques numéros plus loin*



## ACTUALITÉS

### Un peu d'entomologie.



Ce magnifique insecte, un des plus grands d'Europe, est un Grand Capricorne de la famille des Cérambycides (ceux qui ont de longues antennes) dans l'ordre des Coléoptères. Il est venu mourir dans le jardin à la fin du mois d'août.

Il est peu apprécié des forestiers car ses larves se développent dans les troncs des vieux arbres : chênes, châtaigniers et autres arbres de nos forêts. Il ne s'attaquerait pas aux charpentes contrairement au Capricorne des maisons.

Le spécimen trouvé mesurait un peu plus de 5 cm et, selon les livres d'entomologie, il s'agirait d'une femelle car les antennes du mâle sont beaucoup plus longues que le corps lui-même.



Photos Ronald Knoth

La ville de Port Sainte Foy et Ponchapt a fêté dimanche 31 août 2014, la libération de la ville reconnue officiellement le 20 août 1944. Ronald et sa traction ont participé à la fête.

## LO CHALELH

Bulletin de liaison de l'Association  
**Mémoire et Traditions en Périgord**  
Rédaction : Josette et Gérard MARTY  
avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries  
24480 ALLES-SUR-DORDOGNE

**Téléphone** : 05 53 63 31 58

### Courriel :

marty.salverio@wanadoo.fr

**Le site** : <http://pagesperso-orange.fr/salverio>

### PRODUCTION de l'Association "Mémoire et Traditions en Périgord" :

**"Lo Chalelh"** abonnement annuel :  
(15 euros).

#### LIVRES

**"KG, Prisonnier de guerre"** de Fernand MARTY (13 euros).

**"Souvenirs d'ailleurs"** de Pierre GÉRARD (10 euros).

**"Tibal lo Garrèl : e la carn que patis"** de Louis DELLUC édition en occitan et français (20 euros).

#### DVD

**"Si parliam occitan"** scènes de la vie paysanne en occitan (Sous-titrées en français) (10 euros)

**"Vilatges dau Périgord"** reportages en occitan sur Meyrals, Calès et Limeuil (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Brava Dordonha"** Reportages en occitan sur Alles et Paunat (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Tèrmes dau Perigòrd"** Reportages en occitan sur Redon Espic et Cadouin. (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Cloquièr dau Perigòrd"** Mise en place de la cloche de Conne-de-Labarde et histoire de ramoneur (10 euros).

**"Perigòrd Negre"** :Peiraguda au Coux et La Promenade du Nénét (10 euros).